

# Bulletin municipal

## Le mot du Maire

« L'année 2014 se termine, 2015 est déjà en perspective. Nous pouvons dès à présent vous annoncer un certain nombre de changements: à la Mairie, l'arrivée d'une nouvelle secrétaire et la modification des horaires d'ouverture; la création d'un "comité d'alerte" que vous pouvez contacter en cas de problème. Nous souhaitons à chacune et chacun de bien terminer cette année, au milieu des sapins et les illuminations vont être installés. »

Hubert Barbieux

## ■ Vie municipale

### La Commission des bois visite la forêt

Lors de sa séance du 13 septembre, le Conseil municipal devait délibérer sur différents travaux proposés par l'Office National des Forêts, notamment sur des plans de coupe et d'entretien des parcelles. Les conseillers ont souhaité que le vote soit remis à une date ultérieure, après que la commission des bois se soit rendue sur place pour évaluer la situation.

Ce fut chose faite ce lundi 3 novembre: les membres de la commission des bois se sont réunis aux Bois de la Madeleine, avec Mme Véronique Pichon, agent ONF, et les trois garants, MM. Gérard Collin, Gilbert Foret et Claude Reviron.

Madame Pichon a proposé d'exploiter les parcelles N1 et N2 pour les affouages 2014-2015, et a expliqué aux nouveaux élus et nouveaux membres de la commission comment l'ONF pratique la gestion de la forêt communale.

La commune a passé un contrat de 15 ans avec l'ONF, qui doit entretenir le patrimoine forestier

communal, d'une superficie de 414 hectares, et gérer la vente du bois.

Quand une parcelle est destinée à la coupe, les grumes sont estimées en m<sup>3</sup> puis débitées et vendues à un marchand de bois. Les houppiers (partie supérieure de l'arbre) sont vendus à un second bûcheron qui, lui, estimera le volume en stères. Ils proposeront leurs tarifs, qui feront l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

La commission a également pu repérer le projet de création d'une nouvelle route forestière, adopté par le Conseil municipal du



13 septembre. Il s'agit d'un chemin d'environ 2 100 m, avec une place de retournement, pour permettre l'exploitation de nouvelles parcelles. Ce projet est financé à 80 % grâce à la commune de Chamoux qui a accepté d'engager les travaux avec Vézelay.

## ■ Vie de la commune

# La municipalité préempte rue du Château

Les parcelles - bâties et non bâties - situées rue du Château ont été mises en vente par la société Lutetia. Lors de sa séance du 13 septembre, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'user de son droit de préemption afin de les acquérir, au prix fixé par les Domaines, pour permettre la mise en œuvre d'un projet de préservation et de mise en valeur de la basilique et de ses environs. Les formalités pour finaliser cet achat sont actuellement en cours, et devraient aboutir au plus tard dans les premiers mois de l'année 2015. Très rapidement, la municipalité organisera ensuite une "réception des lieux" symbolique, à laquelle tous les Vézéliens seront invités, afin de pouvoir découvrir les lieux et leurs multiples possibilités.



## Quelques échos de la navette



Un petit quiz, pour commencer. Savez-vous :

1. Combien de jours la navette a circulé cet été ?
2. Combien de personnes elle a transporté ?
3. Combien de kilomètres elle a parcouru ?

L'objectif était de faciliter l'accès au village pour tous, vézéliens comme visiteurs. Elle s'adressait en priorité à celles et ceux qui éprouvaient des difficultés à gravir notre colline : personnes âgées ou à mobilité réduite, femmes enceintes...

Un grand bravo à nos deux chauffeurs qui se sont relayés pour assurer le service : Francis Tirel et Colas Vincendon. Ils ont rempli leur mission avec beaucoup de gentillesse et d'efficacité. Merci également aux équipes du service technique qui ont contribué à la réalisation de la signalétique du projet.

Compte tenu de la satisfaction affichée par tous les usagers, la reconduction du service pour 2015 est naturellement à l'étude, selon des modalités qui seront communiquées prochainement.

*3. Elle a parcouru, au son de sa clochette devenue familière, près de 3 000 km – soit cinq fois la distance Vézelay-Marseille.*

*2. Elle a transporté un peu plus de 2000 personnes.*

*1. Elle a fonctionné, à titre expérimental cette année, durant 30 jours.*

## Les abribus sont arrivés !

Grâce à la persévérance des élus de la commission *Cœur de Village*, l'abribus des Bois de la Madeleine est en place depuis déjà plusieurs semaines.

Celui destiné à la Place du Champ-de-Foire est arrivé à Vézelay, mais il reste à trouver un accord pour son emplacement, compte tenu des exigences des services d'architecture – le plan de sauvegarde ne permettant *a priori* pas de l'installer sur le lieu qui semblerait le plus adapté. À suivre...



VÉZELAY

## Avec vous, à la découverte de Vézelay

*Quand scolaire et périscolaire se rencontrent autour du projet d'une écrivaine, avec le partenariat de la Cité de la Voix et de la Maison Jules Roy et le désir de mettre dans le coup tout le village (bourg et écarts) et même un peu plus (car certains enfants de l'école viennent de plus loin), tous les ingrédients semblent réunis pour démarrer un projet enthousiasmant.*

### RACONTER SON VILLAGE

*"Le premier jour, nous avons reçu nos carnets de reporters, et nous l'avons personnalisé en y collant des photos de nos villages."*

Voilà, le ton est donné. Les enfants vont partir, tout au long de l'année, à la découverte de leur village :

- tel qu'il est aujourd'hui – avec leurs carnets de reporters et leurs appareils photos,
- tel qu'il était hier et avant-hier – en écoutant les témoignages des parents, grands-parents, arrière-grands-parents...

Ils ont déjà bien commencé cette recherche, en cinq grands thèmes déclinés chacun sous l'aspect "avant – aujourd'hui" :

- l'école,
- la nature,

- les bâtiments,
- les métiers,
- les origines des habitants.

### ATELIERS D'ÉCRITURE

Sylvaine Jaoui, auteur de nombreux romans pour enfants et pour adolescents, est venue en classe leur faire découvrir son métier d'écrivaine, et leur présenter le projet, qu'elle suit avec beaucoup d'intérêt.

Elle reviendra à deux reprises animer des ateliers d'écriture, pour aider les enfants à exprimer par écrit tout ce qu'ils portent en eux de richesses et d'idées.

### TOUS CONCERNÉS !

De nombreux Vézéliens ont déjà été contactés, car les enfants recherchent des photos, des do-

cuments, des témoignages, bref toutes les informations qu'un bon journaliste se doit de rassembler.

Mais ils viendront aussi vous solliciter pour découvrir le Vézelay d'aujourd'hui : les activités des commerçants, des artisans, des cultivateurs, les travaux de la forêt... Et pour ceux qui sont originaires d'autres régions, ou d'autres pays, apprendre quelque chose de vos spécialités : chants, danses, cuisine locale...

Nos journalistes en herbe espèrent bien que vous leur ferez bon accueil, et que, grâce à vous, tout ce travail pourra déboucher, en septembre, sur une exposition à la Maison Jules Roy ; mais d'ici là, ils vous réservent encore bien des surprises !



1. autour de Sylvaine Jaoui
2. Aux Bois de la Madeleine, avec les travailleurs de la forêt
3. À la recherche des marques de tâcherons dans la basilique.
4. Interview d'anciens de l'école Sainte-Madeleine
5. Relevé des inscriptions sur les plaques commémoratives dans les rues.

VÉZELAY

## Objectif : réduire nos déchets

Depuis 2014, la gestion des ordures ménagères est prise en charge par la Communauté de communes Avallon Vézelay Morvan. Jeudi 13 novembre dernier son président, M. Pascal Germain, est venu présenter les nouvelles dispositions du ramassage des ordures ménagères, qui seront mises en place à l'essai en 2015 pour devenir opérationnelles en 2016.

### POUR UNE AMÉLIORATION

Actuellement, la taxe sur les ordures ménagères (TOM) est indexée sur la taxe foncière, donc sur la valeur du logement. D'autre part, une collecte unique des déchets n'incite pas à pratiquer le tri sélectif. Avec ce système, la masse des déchets qui doivent être enfouis est considérable. Cela a un coût important pour la collectivité et des répercussions sur l'environnement.

La nouvelle organisation de la collecte des déchets devrait permettre de :

- diminuer les déchets enfouis
- protéger l'environnement
- générer une facturation adaptée à l'utilisation de chacun.

Pour cela, la première arme est le tri sélectif, pour recycler un maximum de déchets.

### MISE EN PLACE PROGRESSIVE

**Poubelles de recyclage: en décembre 2014**, nous serons invités à venir chercher les récipients

destinés à la collecte des recyclables: pour chaque foyer, selon la configuration de son logement, un bac avec couvercle jaune ou un rouleau de sacs.



Tous les quinze jours – le lundi matin, en même temps que la collecte des ordures ménagères – ces bacs (ou sacs) seront ramassés.

### Mesure du volume des ordures ménagères: au printemps 2015



chaque foyer recevra pour les déchets non recyclables un bac à couvercle rouge ou un rouleau de sacs rouges. Un système automatique comptabilisera

le nombre de fois que chacun sort son bac – plein ou non. Les personnes qui utilisent les sacs pourront s'en procurer gratuitement de nouveaux, – mais cette utilisation sera également comptabilisée.

**À la fin de l'année 2015**, chaque foyer recevra une "facture fictive" lui indiquant combien de levées de son bac de déchets ménagers ont été opérées, ou combien de sacs il a utilisés; mais la taxe sur les ordures ménagères restera en vigueur pour la dernière année.

**Dès le début 2016**, la "redevance incitative" remplacera la taxe des ordures ménagères, et chaque foyer paiera en fonction du nombre de levées de son bac, ou du nombre de sacs utilisés, sur la base d'un forfait augmenté des éventuels dépassements. Les levées de déchets recyclables, si le tri est correctement effectué, ne seront pas facturées.

### AUTRES DÉCHETS

Les "points propretés" ne comporteront plus, à terme, qu'un container destiné à recevoir les réci-

pients en verre. Les "encombrants" seront à apporter aux déchetteries de Montillot ou d'Étaules.

Pour inciter ceux qui possèdent un jardin à recycler les déchets végétaux, la CCAVM propose des composteurs de 400 litres, en plastique, vendus avec



un bio seau (pour le transport des déchets de la maison au composteur), une notice de montage et un guide d'utilisation, au prix de 12 € (au lieu de 48 €). Commande et retrait à la CCAVM.

### DES QUESTIONS DEMEURENT

Pour l'instant, ce dispositif ne prend pas en compte les spécificités de Vézelay: comment gérer les nombreuses poubelles laissées par les touristes? Les commerçants et hôteliers ne seront-ils pas pénalisés, pour le volume important de déchets généré par leur activité? Et que faire des nombreux cartons, dont le ramassage n'est pour l'instant toujours pas prévu? Est-il écologique de demander à chaque particulier d'emporter personnellement ses "encombrants" à la déchetterie?

**Rendez-vous** donc, pour un premier temps, courant décembre pour la remise des bacs ou des sacs de tri sélectif.

Pour toute information complémentaire: CCAVM, 9 rue Carnot 89200 AVALLON 03 86 34 93 12

## ■ Vie du territoire

# OGS: tordre le cou aux idées reçues

Vézelay, avec 17 autres communes du Vézélien, s'est engagée, répondant à l'invitation de l'État, dans une Opération Grand Site, souvent résumée par les trois lettres OGS.

Rappelons tout d'abord que chaque site adhérant au Réseau des Grands Sites de France travaille à améliorer les conditions de protection, de réhabilitation et de gestion active du paysage, à mieux accueillir ses visiteurs, à générer un développement local durable et bénéficiant aux habitants, afin de pouvoir prétendre à l'obtention du label Grand Site de France.

**Aussi, lorsqu'on entend dire :**

***C'est un carcan supplémentaire, un régime de mesures contraignantes...***

**FAUX :** Vézelay et le Vézélien bénéficient déjà d'un maximum de protections et de contraintes. L'OGS n'en ajoutera aucune et ne constituera pas un frein au développement de l'économie et de la vie locale, au contraire.

***On ne pourra plus rien faire, nous étouffons sous la réglementation...***

**FAUX :** l'OGS vise le développement des activités et initiatives

locales, dans une perspective durable tenant compte du caractère exceptionnel du site.

***On va nous transformer en musée, nous mettre sous cloche...***

**FAUX :** un Grand Site est vivant, habité, il doit être en mesure d'accueillir dignement ses visiteurs et de permettre à ses habitants d'y vivre harmonieusement sur l'ensemble de son territoire.

***Tout se décide en haut, nous ne sommes pas consultés...***

**FAUX :** l'ensemble des habitants a été invité à répondre à un questionnaire et à participer à des groupes de travail animés par le bureau d'études retenu par la Communauté de Communes. Une présentation de ces travaux aura lieu début 2015.

***C'est Vézelay qui pousse le projet pour bénéficier de subventions au détriment du reste du territoire...***

**FAUX :** les subventions versées pour les premières actions ont

été réparties sur plusieurs communes. L'ensemble du territoire est visé et doit mobiliser ses ressources. L'OGS n'est pas un robinet à subventions, et la ville de Vézelay, si elle est au cœur de l'OGS et se doit d'en être l'un des principaux moteurs, n'est pas isolée sur le territoire. Le projet est actuellement porté par la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan (regroupant 45 communes), et cherche sa future gouvernance. Nous devons apprendre à mettre en avant l'intelligence collective et l'ensemble des ressources de notre territoire.

Nous continuerons à vous informer régulièrement de l'avancement de ce projet dans notre bulletin, afin de vous permettre d'avoir des informations fiables.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Nouvelles* de mai 2014

- site internet du Réseau :

[www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com), onglet *label*

## ■ Vie de la commune

# Cimetière: information importante



*"Cette concession réputée en état d'abandon fait l'objet d'une procédure de reprise".* Telle est la petite pancarte que les services municipaux ont plantée devant une quarantaine de tombes. Ces services font tout leur possible pour retrouver et avertir les familles concernées.

Merci à ceux qui nous pourront nous donner des informations complémentaires, ou contacter directement les familles.



VÉZELAY

## ■ Vie de la Commune

# Appel à la vigilance et à la solidarité

Chacun sait que le CCAS (Centre communal d'action sociale) prend chaque année en charge l'organisation du repas des anciens – qui s'est déroulé le 28 novembre à l'hôtel du Morvan et fut un beau moment de chaleur et de convivialité.

Ses membres ont été également amenés durant l'année à intervenir pour aider des habitants en difficulté à trouver des solutions adaptées.

Mais qui dit solution dit connaissance des problèmes ! Et les événements du mois de septembre

ont pu nous faire pressentir qu'une meilleure communication pourrait permettre d'anticiper un certain nombre de situations délicates.

C'est pourquoi il nous a semblé important de mettre à votre disposition plusieurs numéros de téléphone – outre celui de la Mairie aux heures d'ouverture – afin que vous puissiez signaler toute difficulté qui pourrait se présenter (notamment lorsqu'une personne âgée n'a pas ouvert ses volets, ou qu'une situation touchant à la santé, à la précarité ou

à la sécurité vous semble devoir être signalée).

Mairie : 03 86 33 24 62

Micheline Foret :

03 86 33 31 80 - 06 31 62 15 61

Monique Bel :

03 86 33 30 54 - 06 35 96 07 36

Pierre Morice : 06 50 07 60 45

Gérard Ravelli :

03 86 33 26 55 - 06 10 73 62 36

Et bien sûr, en cas d'urgence, les pompiers : 18

Il est ainsi constitué un "comité d'alerte" à votre disposition en cas de nécessité.

## ■ Vie de la Région

# Sauvons nos trains !

*À la suite de la décision prise par la direction de TER Bourgogne de supprimer plusieurs arrêts entre Avallon et Auxerre et de passer la fréquence des trains de cinq à trois par jour, de nombreuses protestations se sont élevées. Parmi elles, une motion envoyée au Président du Conseil régional de Bourgogne par l'ensemble des Conseillers municipaux de Vézelay. En voici quelques extraits.*



[...] Le conseil municipal est inquiet de la légèreté avec laquelle la SNCF traite de ce problème majeur pour notre territoire et notre région : l'accessibilité ferroviaire. Faut-il rappeler que Vézelay attire sur son site un mil-

lion de visiteurs par an ? Faut-il rappeler que Vézelay entre dans une démarche de labellisation Grand Site ?

Le Conseil régional de Bourgogne se doit de maintenir et renforcer son appui pour apporter une qualité de service au transport ferroviaire digne d'un lieu prestigieux et mondialement connu comme Vézelay.

[...] Nous ne pouvons cautionner de tels reculs du service public balayant la notion des transports qui doit garantir l'égalité des citoyens face au déplacement. Le

but non-avoué est bien de faire des économies au détriment du service public. Ces décisions hâtives compromettent gravement les propositions du futur schéma de mobilité du Conseil Régional de Bourgogne prévu en 2016 et par voie de conséquence, l'avenir économique de notre territoire.

En conséquence de quoi le Conseil municipal de Vézelay demande l'abandon pur et simple des projets présentés.

*(texte adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du 11 novembre 2014)*



## ■ Vie de la commune

# Un marché aux truffes prometteur

Pour la seconde fois, le comité des fêtes de Vézelay a répondu à la demande du Syndicat des producteurs de truffes de Bourgogne (SPTB) d'organiser un marché aux truffes. Occasion pour chacun de nous d'en savoir un peu plus sur la culture et la récolte de ce précieux champignon.



Ce dimanche 9 novembre, dès 8h du matin, huit producteurs procédaient au *canifage*: chaque truffe, avant d'être mise en vente, doit être soigneusement

vérifiée, nettoyée et débarrassée de toutes ses parties abîmées.

Puis, après l'ouverture officielle, ce fut la surprise du jour. Vous ne le saviez peut-être pas encore, mais, comme la vigne, la truffe a ses confréries; et M. Hubert Barbieux a pu en faire l'expérience, puisqu'il fut intronisé officiellement dans la Confrérie de la truffe de Bourgogne de Noyers, à grand renfort de discours, de ban bourguignon et de musique folklorique du R'Gipiau.

Pour les nombreux visiteurs venus s'approvisionner en truffes et en vin de Vézelay, le comité des fêtes proposait une petite restauration de circonstance, avec omelettes, gougères et cakes... à la truffe.

Et toute la journée, Hermine, petite femelle teckel à poils durs de 2 ans et demi, a montré son savoir-faire en matière de *ca-vage*: l'art de trouver les truffes enfouies dans la terre.

À 15h30, les 15 kg de truffes étaient vendus. Alors, rendez-vous le 8 novembre 2015 pour la prochaine édition!



## ■ Vie de la commune

# Décorations de Noël 2014

Cette année, la municipalité a proposé de mettre gratuitement des sapins de Noël – un par commerce ou maison d'habitation – à la disposition des habitants du bourg qui s'engageraient à les laisser sur la voie publique et à les décorer.



Vous êtes près de soixante à avoir répondu positivement, manifestant ainsi votre désir de participer à l'embellissement de notre commune. Soyez-en chaleureusement remerciés!

Les sapins arriveront comme prévu le 9 ou le 10 décembre. Pour permettre une certaine harmonie, les couleurs conseillées sont le rouge et l'or.

Les Bois de la Madeleine, qui ont demandé quinze sapins pour décorer la route départementale, et La Goulotte qui en a demandé cinq, sont également bénéficiaires de cette opération.



VÉZELAY



Après le succès du repas républicain du 14 juillet, pourquoi ne pas vivre à nouveau un grand moment convivial? Retenez dès aujourd'hui la date du vendredi soir 6 février, où nous pourrons nous retrouver pour partager les spécialités de chacun!



## ■ Vie de la Commune

# Commissions extra-municipales

### COMMISSION "CŒUR DE VILLAGE"

Rendez-vous **jeudi 18 décembre à 18 h à la mairie.**

Au programme: le point sur les différentes réalisations sur et les projets en attente.

Toute nouvelle contribution sera la bienvenue! Merci à toutes celles et ceux qui manifesteront, par leur présence, leur intérêt pour le développement et l'embellissement de notre commune.

Contact: Lionel Recordon (03 86 33 25 09) ou Emmanuel Dujardin (03 86 33 20 16)

### COMMISSION "VÉZELAY POUR DEMAIN"

Opération Grand Site, plan d'urbanisme, réflexion à long terme sur la voirie...

Autant d'opérations en cours qui risquent d'impacter durablement l'avenir de notre commune et de tout le territoire. À nous d'œuvrer ensemble pour prendre toute notre place dans cette construction.

**Rendez-vous mercredi 7 janvier à 18 h à la mairie**

### COMMISSION "COMMUNICATION"

La parution de ce numéro de *Nouvelles* vous montre qu'elle n'est pas inactive...

Le site internet, quant à lui, a pris un peu de retard, mais il sera prochainement finalisé, et sera présenté officiellement aux Vézeliens courant janvier, avant sa mise en ligne définitive.

## Modification des dates de collecte des ordures ménagères

ATTENTION: en raison des fêtes de fin d'année, la collecte des ordures ménagères n'aura pas lieu les jeudis 25 décembre 2014 et 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Elle sera reportée aux vendredis 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015.

Direction de la publication : Hubert Barbieux, assisté de la commission communication

